

CONVERSATION FRANCOPHONE

PEINE DE MORT DANS L'ESPACE FRANCOPHONE: TENDANCES, DÉFIS ET PERSPECTIVES

Jeudi 10 décembre 2020
15h00-17h00 (heure de Paris)

PROGRAMME

CONTEXTE

Le 3 novembre 2000 était adoptée par les ministres et chefs de délégation des États et gouvernements membres de la Francophonie la Déclaration de Bamako sur les pratiques de la démocratie, des droits et des libertés. Elle est devenue l'un des cadres politiques et normatifs de référence de la Francophonie.

À l'occasion du vingtième anniversaire de ce texte majeur, la Secrétaire générale, SEMme Louise MUSHIKWABO, initie une série de rencontres intitulées « Conversations francophones » sur les questions relatives à la démocratie, aux droits et aux libertés au sein de l'espace francophone.

À la suite de la Conversation inaugurale sur l'état de la démocratie organisée le 10 novembre 2020, la prochaine Conversation se tiendra (par visioconférence) le 10 décembre 2020, journée internationale des droits de l'Homme. Elle aura pour thème « *peine de mort dans l'espace francophone : tendances, défis et perspectives* ».

À ce jour, près des trois quarts des États membres de la Francophonie ont aboli la peine de mort. Dix États l'ont maintenue dans leur arsenal juridique mais ne l'appliquent plus et douze demeurent non abolitionnistes. Par ailleurs, plusieurs États francophones ont enclenché des réflexions ou des processus politiques ou législatifs qui pourraient conduire à une prochaine abolition.

En amont du Sommet de la Francophonie à Erevan (2018), les États et gouvernements ont décidé de demeurer saisis de cette question et de poursuivre les discussions dans des cadres moins formels.

Cette Conversation virtuelle sera ainsi l'occasion, pour les représentants des États et gouvernements, les acteurs de la Charte de la Francophonie et des personnalités de haut niveau, d'échanger sur leurs expériences en matière d'abolition de la peine de mort et de mener une réflexion libre et ouverte sur les défis et perspectives pour la Francophonie sur le sujet. L'objectif est d'identifier des recommandations visant à faire avancer les positions ainsi que des pistes d'actions que l'OIF pourrait endosser pour renforcer la promotion des droits et libertés, dans l'esprit de la Déclaration de Bamako.

Le rapport des pratiques sur l'état de la démocratie, des droits et des libertés dans l'espace francophone qui sera présenté à l'occasion du Sommet des chefs d'États et de gouvernements en Tunisie, en 2021, se nourrira des recommandations de cette Conversation.

PROGRAMME

A partir de 14h30 Connexion des participants

SESSION INAUGURALE

15h00 – 15h05 Propos introductifs par la modératrice, Mme Denise ÉPOTÉ

15h05 – 15h15 Allocution d'ouverture de la Secrétaire générale de la Francophonie, SEMme Louise MUSHIKIWABO

TABLE-RONDE ET DÉBATS

15h15 – 16h00 Table-ronde

Intervenants :

- **M. Djimet ARABI**, ministre de la Justice, Garde des Sceaux et chargé des droits humains (Tchad);
 - **M. Laurent WEHRLI**, Président de la section suisse à l'APF et Rapporteur de l'APF sur la peine de mort dans l'espace francophone, Conseiller national, député à la Chambre basse du parlement (Suisse);
 - **Mme Amina BOUAYACH**, Présidente du Conseil national des droits de l'Homme (Maroc).
-

16h00 – 16h45 Débat général en ligne – Échanges avec les États et gouvernements et les acteurs de la Charte

CONCLUSION

16h45 – 16h55 Intervention de M. Robert BADINTER, ancien ministre de la Justice et ancien Président du Conseil constitutionnel (France)

16h55 – 17h00 Conclusions par la Secrétaire générale de la Francophonie, SEMme Louise MUSHIKIWABO

CONVERSATION FRANCOPHONE

PEINE DE MORT DANS L'ESPACE FRANCOPHONE : TENDANCES, DÉFIS ET PERSPECTIVES

Judi 10 décembre 2020
15h00-17h00 (heure de Paris)

PRÉSENTATION DES INTERVENANTS





SEMme Marija PEJCINOVIC BURIC
Secrétaire générale du Conseil de l'Europe

SEMme Marija Pejcinovic Buric est Secrétaire générale du Conseil de l'Europe depuis 2019. Elle avait auparavant notamment occupé les fonctions suivantes : Secrétaire d'État, Ministère des Affaires étrangères et de l'Intégration européenne de la Croatie (2005 – 2008), députée au Parlement croate (2008 – 2011), et plus récemment en 2017 et 2018, Présidente du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe et Vice-Première ministre et Ministre des Affaires étrangères et européennes de la Croatie.

Elle a, par ailleurs, été Représentante de la République de Croatie auprès du Conseil permanent de la Francophonie (2012 – 2015).



SEM Djimet ARABI
Ministre de la Justice du Tchad, Chargé des droits humains

SEM. Djimet Arabi est garde des Sceaux, ministre de la Justice, chargé des Droits humains depuis 2018. Magistrat de formation, il a notamment occupé les fonctions suivantes : Procureur de la République au Tribunal de 1^{re} instance de Moundou (1999 à 2001), Conseiller aux Affaires juridiques et à l'Ethique administrative du Président (2011-2013), membre de la Cour des comptes de la CEMAC (décembre 2013) et Secrétaire général de la Présidence (2017-2018).

M. Djimet Arabi est également professeur, chargé des cours à l'Ecole nationale d'Administration et de la Magistrature (ENAM) et chargé des cours de Droit civil à HEC-Tchad. Djimet Arabi est également expert du Tchad auprès de l'Agence de la Francophonie mais également point focal et rédacteur des différents rapports périodiques présentés par le Tchad sur la situation des droits de l'Homme devant les instances des Nations Unies.



Laurent WEHRLI
Président de la section suisse de l'APF

M. Laurent Wehrli a été élu au Conseil national, la chambre basse de l'Assemblée fédérale, en 2015. Il y représente le canton de Vaud et les couleurs du parti PLR. Les libéraux-Radicaux.

Depuis la fin 2019, il préside les travaux de la Section suisse de l'Assemblée fédérale de la Francophonie (APF). En tant que membre de la Commission politique de l'APF, il est chargé de poursuivre les travaux initiés par l'ancienne conseillère aux États Anne Seydoux-Christe sur l'abolition de la peine de mort dans l'espace francophone (rapport et résolution de 2018). À ce titre, il occupe la fonction de rapporteur de l'APF sur la peine de mort.

Au sein du Conseil national, M. Laurent Wehrli est membre de la Commission de politique extérieure. Il est par ailleurs membre de la Délégation suisse auprès de l'Union interparlementaire.

Depuis 2011, M. Laurent Wehrli est maire de la ville de Montreux. Il a été député au parlement cantonal vaudois entre 2002 et 2015 et conseiller municipal de la Commune de Montreux entre 2001 et 2011. À ce titre, il s'est impliqué dans le 13^e Sommet de la Francophonie en 2010 qui s'est tenu à Montreux.

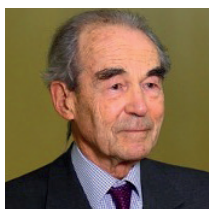


Mme Amina BOUAYACH

Présidente du Conseil national des droits de l'Homme du Maroc

Nommée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI présidente du Conseil national des droits de l'Homme le 6 décembre 2018, Mme Amina Bouayach était Ambassadeur de Sa Majesté en Suède et en Lettonie depuis février 2016. Elle a occupé auparavant les fonctions de Vice-présidente, puis Secrétaire générale de la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH), et a été la première femme à présider une organisation des droits de l'Homme au Maroc, l'Organisation Marocaine des droits de l'Homme (OMDH).

Mme Bouayach a été également membre de la Commission consultative pour la réforme de la Constitution marocaine de 2011, et membre du Conseil d'administration de la Fondation Mohammed VI pour la réinsertion des détenus. Elle a par ailleurs été membre de plusieurs instances internationales, au niveau régional et mondial : Commission du droit international humanitaire ; Forum régional - MENA pour la ratification du Protocole facultatif à la Convention des Nations unies contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (OPCAT).



M. Robert BADINTER

**Ancien ministre de la Justice
et ancien Président du Conseil constitutionnel (France)**

Robert Badinter, est un homme politique, juriste et essayiste français. Professeur de droit privé, avocat au barreau de Paris, il a été Ministre de la Justice, Garde des Sceaux de 1981 à 1986 puis président du Conseil constitutionnel de 1986 à 1995.

Promoteur et principal artisan de l'abolition de la peine de mort en France en 1981, il a mené toute sa vie des combats pour la réinsertion des détenus et contre le racisme et l'antisémitisme.

